

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence professionnelle mention Métiers des réseaux informatiques et télécommunications : administration et sécurité des systèmes et des réseaux (en apprentissage)

Métiers des réseaux informatiques et télécommunications



Diplôme
Licence
professionnelle



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Établissement
Université
Sorbonne Paris
Nord

Présentation

La Licence Professionnelle Métiers des Réseaux Informatiques et Télécommunications (MRIT) parcours Administration et Sécurité des Systèmes et des Réseaux (ASUR) permet d'acquérir de solides connaissances en matière de réseaux, de services et de supports de communication. L'accent est mis sur les aspects de sécurité et de qualité.

En apprentissage, formation en collaboration avec le CFA SUP 2000 (étudiants de moins de 30 ans).

Objectifs

A l'issue de la formation, les étudiants sont capables de bâtir des solutions réseaux en tenant compte de critères fonctionnels, techniques et économiques, ainsi que d'installer, d'administrer et faire évoluer ces architectures réseaux.

Savoir-faire et compétences

- Connaissance des réseaux, ainsi que des outils d'administration et de gestion de ces réseaux
- Compréhension des enjeux de la sécurité dans les réseaux, savoir lire des informations de veille technologique sur ces thèmes
- Connaissances en cryptographie et ses limites
- Savoir mettre en place des réseaux sans fils sécurisés
- Capacité à réagir à des alertes de sécurité pour engager des processus de sécurisation
- Savoir lire des documents techniques décrivant des protocoles pour pouvoir les mettre en œuvre au sein même des systèmes d'exploitation

Admission

Conditions d'admission

- BAC + 2 validé avec des connaissances minimales en mathématiques, informatique et réseaux



- Ce niveau peut également être obtenu par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou Validation des Acquis Professionnels (VAP)

- Sur dossier avec lettre de motivation, projet professionnel et CV détaillé. Puis test et entretien individuel. A chaque étape de la sélection, la candidature pourra être refusée.

Public cible

- BAC + 2 validé avec des connaissances minimales en mathématiques, informatique et réseaux

Droits de scolarité

Contribution Vie Étudiante et de Campus : selon tarif en vigueur

Pour obtenir l'attestation CVEC, se connecter à

www.messervices.etudiant.gouv.fr

et avec votre compte à <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Droits nationaux selon arrêté ministériel annuel

Et après

Poursuite d'études

La Licence professionnelle a pour objectif l'insertion professionnelle immédiate.

Insertion professionnelle

- Chef de projet des développements de réseaux et télécommunications

- Responsable administration, sécurité et qualité de service dans les réseaux

- Responsable du système d'assurance qualité réseaux

- Responsable de la cellule technique de veille technologique

- Administrateur Réseaux

Contact(s)

Contacts

Responsable pédagogique

Christophe CERIN

Secrétariat de la Licence pro MRIT en apprentissage

☎ 01 49 40 40 94 / 37 16

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Service Formation Continue et VAE (IUT de Villetaneuse)

☎ 01 49 40 32 82 / 31 17 / 33 37

Infos pratiques



Contacts

Responsable pédagogique

Christophe CERIN

Secrétariat de la Licence pro MRIT en
apprentissage

☎ 01 49 40 40 94 / 37 16

Service Valorisation, Orientation et Insertion
professionnelle de l'Étudiant (Campus de
Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Service Formation Continue et VAE (IUT de
Villetaneuse)

☎ 01 49 40 32 82 / 31 17 / 33 37

Établissement(s) partenaire(s)

Site web du CFA SUP 2000

🔗 <https://www.cfasup2000.fr/>

En savoir plus

Site Internet de la Licence professionnelle
Réseaux et télécommunications

🔗 <http://www.iutv.univ-paris13.fr/formations/licences-pro/reseaux-et-telecommunications.html>



Programme

Organisation

- Les Cours-TD-TP sont organisés par des enseignants de l'IUT et des professionnels
- Contrôle continu des connaissances
- Conduite de projet en partenariat avec les entreprises
- Sur un rythme de 15 jours à l'IUT / 15 jours en entreprise pour la Formation en apprentissage

